

De: (null) ✉
Objet: Brèves
Date: 29 octobre 2017 à 16:56
À:

De : Contact Vivere [mailto:contact@vivere.ch]
Envoyé : mercredi 25 octobre 2017 14:25
Objet : Brèves

Chères et chers Membres et Amis,

Héros méconnus

Une fois n'est pas coutume, nous attachons ici un court film résumant la bravoure si discrète de Nicolas Winton. Et nous recommandons un complément de 4 minutes sur <https://www.youtube.com/watch?v=ZLiBTP0spEA>.

Sud Kivu, R.d.Congo

- En mission le mois dernier auprès de l'ensemble de nos partenaires dans la région, l'un des nôtres a participé à la 27^{ème} Chambre foraine du tribunal militaire, organisée dans le camp de réfugiés de Lusenda. Quatre affaires ont été instruites et jugées : viol d'une enfant de 12 ans, meurtre et mouvement insurrectionnel, vol à main armée, détention illégale d'arme de guerre avec association des malfaiteurs. De lourdes peines de prison ont été infligées aux quinze prévenus qui ont été reconnus coupables.



- Chaque semaine sans exception les correspondants et partenaires locaux nous adressent des communiqués urgents relatant de manière précise & documentée des exactions commises par des hommes armés, militaires, miliciens ou rebelles. La dépêche que nous recevons ce matin-même 25 oct. de l'ass. MFPDSA recense les crimes perpétrés entre le 30 sept et le 18 octobre près des villages de Kasaka, Sebele et Nemba en territoire de Fizi qui est l'une des zones de travail de Vivere depuis treize ans :

Arrestations arbitraires	22 cas
Viols	5 cas
Assassinats	3 cas

Moldavie, assistance aux personnes âgées vulnérables et abandonnées exposées aux rigueurs de l'hiver.

Notre partenaire dans le village de Costesti, l'ass. Compasiune, assure une aide de survie à plusieurs dizaines de vieillards isolés, sans famille, sans ressource et sans autre recours face à l'épreuve hivernal. Repas chauds et bois de chauffe sont l'essentiel pour que ces personnes affaiblies ne succombent pas à cette période. Vivere se doit de réunir le solde des CHF 2'316

nécessaires à cette action, nous en appelons ici à la solidarité de celles et ceux de nos lecteurs qui pourraient y contribuer. D'avance merci !



Abolition de l'esclavage :

Reçu de notre partenaire l'ass. IRA nous partageons cet important appel lancé depuis le siège de l'Ong malienne Temedt, le 19 octobre 2017, en marge de deux rencontres internationales à Bamako, l'une consacrée au 'G5 Sahel et l'extrémisme violent', et l'autre à 'la situation de l'esclavage en Afrique de l'Ouest' :

Appel de Bamako sur la persistance de l'esclavage dans les États du Sahel

"Nous, organisations de la société civile du Mali, de la Mauritanie et du Niger qui luttons contre l'esclavage et venons de participer au « Colloque international sur droit et esclavage en Afrique de l'Ouest » tenu, du 16 au 18 octobre 2017, au Campus Universitaire de Badalabougou-nouveau bloc de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako.

Au moment où le monde entier a les yeux tournés vers le Sahel, vivier et domaine d'actions des groupes de l'extrémisme violent, constituant ainsi une menace pour la sécurité mondiale, nous attirons l'attention des gouvernements et acteurs civils et politiques du Sahel, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine (UA), de l'Union Européenne (UE), de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ainsi que de manière individuelle les pays membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU), sur la nécessité d'une prise de conscience et d'actions rapides d'envergure régionale et internationale contre l'esclavage au Sahel.

Le Sahel est l'une des régions au monde qui a la spécificité de connaître encore de nos jours l'esclavage et pratiques assimilées, doublées d'une fausse interprétation de la religion musulmane, maintenant dans l'esclavage des millions d'êtres humains avec les mêmes instruments idéologiques qui conduisent à l'extrémisme violent.

Nous lançons un appel :

- *A la Mauritanie pour la libération immédiate et sans condition des militants anti-esclavagistes emprisonnés à savoir Moussa Bilal Biram et Abdallah Matalla Saleck et de lever l'interdiction de l'Initiative pour la Résurgence du mouvement Abolitionniste (IRA) en Mauritanie ;*
- *Au Gouvernement malien pour qu'il adopte une loi criminalisant l'esclavage à l'instar du Niger et de la Mauritanie ;*
- *Au Gouvernement du Niger d'accélérer l'application effective de la loi 2003, criminalisant l'esclavage.*

Aussi, nous demandons que l'insécurité et l'extrémisme violent, soient attaqués à la racine et qu'un G5/Sahel de lutte contre l'esclavagisme soit prôné et traduit en actions de lutte pour la paix et la sécurité dans la sous – région."

ont signé :

*pour le Mali
Temedt, INFA-plus, et
IKEWANE*

*pour la Mauritanie
IRA*

*pour le Niger
TIMIDRIA*

En vous remerciant de votre attention,
Le comité de Vivere

Vivere 7, av d'Yverdon C.H.1004 Lausanne contact@vivere.ch
Bis des droits de l'Homme de la République Fédérale suisse, création officielle 2007

www.vivere.ch

CCP 17 – 709 738 – 6

comité de Vivere

Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007

Membre de la FEDEVALO

association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse, politiquement et confessionnellement indépendante
reconnue d'utilité publique

Depuis sa création en 1999 Vivere est mû uniquement par des bénévoles. Sans coûteux dispositifs pour la recherche de fonds ou le marketing, sans salaires ni loyers à supporter, nos frais de fonctionnement sont à moins de 2%. Cette gestion spartiate du mouvement n'est possible que grâce à votre solidarité.